



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 septembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 septembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 16), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 5), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESEA (à compter de la question n° 5), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter et jusqu'à la question n° 38), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 16), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 16), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 16), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 15), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Cyril DEVESEA (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à et à compter de la question n° 38), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 39), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 14 incluse).

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 39), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 15 incluse).

OBJET : 26 - Programmation des musées du Centre - Demande de subventions 2018

Programmation des Musées du Centre Demandes de subventions 2018

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	11/09/2018	Favorable unanime

2018 est une année exceptionnelle pour les musées du Centre avec la réouverture du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie le 16 novembre 2018 après 4 ans de fermeture. Pour marquer cette réouverture, un nouveau parcours permanent, deux expositions et une large programmation seront proposés au public.

Et comme chaque année, le Musée du Temps propose également une programmation riche et diversifiée favorisant la valorisation et la diffusion de ses collections et un égal accès pour tous grâce à des actions de médiation.

Parallèlement à cette programmation, les musées poursuivent leurs campagnes de restaurations d'œuvres.

1 - Musée du Temps

1.1. Exposition temporaire

En 2018, le Musée du Temps propose une exposition temporaire en collaboration avec la Maison natale Victor Hugo, *Guerre aux démolisseurs ! Victor Hugo et la défense du patrimoine* du 16 juin 2018 au 27 janvier 2019.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre des festivités organisées pour le 10^{ème} anniversaire de l'inscription des fortifications de Vauban sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. A cette occasion, la Maison Natale Victor Hugo et le Musée du Temps mettent en avant le combat de Victor Hugo pour la défense du patrimoine. Articulée autour de trois textes phares de l'écrivain engagé -le pamphlet «*Guerre aux démolisseurs !*», le roman «*Notre Dame de Paris*» et le poème «*La bande noire*»- l'exposition retrace l'émergence d'une conscience patrimoniale et la mise en place progressive d'un cadre législatif spécifique pour tenter de préserver les témoignages du passé en France et dans le monde. En contrepoint au propos historique, une sélection d'œuvres contemporaines offre un regard renouvelé sur la notion de patrimoine et de ruines, des indignations de Victor Hugo contre les destructions révolutionnaires à la mission internationale de protection du patrimoine de l'UNESCO pour faire face aux menaces contemporaines, autant de facettes d'un même combat toujours d'actualité.

Le coût de cette exposition est estimé à 85 000 € TTC selon la répartition et le financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Aménagement muséographique	30 000 €	Ville de Besançon	77 000 €
Publication	20 000 €		
Transport	20 000 €		
Communication	5 000 €	DRAC	8 000 €
Médiation (fournitures)	6 000 €		
Guides (vacations)	4 000 €		
TOTAL	85 000 €	TOTAL	85 000 €

1.2. Récolement

En 2018, le Musée du Temps souhaite démarrer les campagnes de récolement de ses collections. Pour démarrer ces campagnes, un point sur l'état d'avancement du récolement et du chantier des collections devra être fait. Le musée souhaite confier cette mission à un agent contractuel ou à une société d'ingénierie patrimoniale.

Le coût de cette mission est estimé à 18 000 € TTC selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Recrutement agent contractuel ou société ingénierie patrimoniale	18 000 €	Ville de Besançon	15 000 €
		DRAC	3 000 €
TOTAL	18 000 €	TOTAL	18 000 €

1.3. Actions de médiation et actions culturelles

- **Public scolaire**

Le Musée du Temps accueille toute l'année des scolaires (écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges, lycées, lycées techniques, IME...) sur rendez-vous pour des visites commentées et des ateliers. Afin d'approfondir son travail éducatif avec plusieurs classes, le musée porte un des *Parcours d'Education Artistique et Culturelle* (PEAC) mis en place par la Ville de Besançon et participe au dispositif *La classe, l'œuvre*. Il participe aussi à différentes manifestations comme la fête de la science et/ou la semaine des mathématiques selon les thèmes de l'année.

Dans le cadre des *Parcours d'Education Artistique et Culturelle* (PEAC) mis en place par la Ville, les musées proposent 2 parcours : TOP CHRONO au Musée du Temps et PORTRAIT au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Le Musée du Temps s'inscrit aussi dans le paysage éducatif local avec la participation à différents projets :

- *La Classe, l'œuvre*, projet d'éducation artistique et culturelle mis en place par les Ministères de la Culture et de l'Education Nationale et valorisé lors de la Nuit des Musées au Musée du Temps.
- *Fête de la Science* en octobre : ateliers, visites.

Les musées accompagnent les enseignants dans leurs projets artistiques et culturels par la production de ressources pédagogiques qui sont disponibles sur les sites internet des musées.

- **Tout public, public adulte et jeune public**

Le Musée du Temps propose tout au long de l'année des animations, visites, ateliers pour le tout public et participe aux différentes Journées Nationales ou événements locaux :

- Visite guidée tous les dimanches autour des collections permanentes
- Ateliers jeune public pendant les vacances scolaires
- Ateliers pour les publics déficients intellectuels
- Journées Nationales/Événementiels : Week-end Télérama en mars, Nuit des musées en mai, les 24 h du Temps en juin, Journées du Patrimoine en septembre.

- **Publics empêchés**

Forts de leurs expériences passées, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et le Musée du Temps poursuivent leur engagement dans l'accompagnement culturel des publics, là où ils se trouvent. Il s'agit de l'élargissement de l'accès à l'offre culturelle locale pour les personnes en situation de grande précarité, éloignées ou empêchées, par la construction de projets culturels autour des collections des musées afin de favoriser la cohésion sociale, la pratique artistique et la circulation des connaissances. Les musées travaillent pour cela avec différentes structures partenaires : la Maison d'Arrêt, le CHRU, la Boutique de Jeanne Antide, le CCAS ou encore des associations comme Miroirs de femmes ou Récidev.

Le coût de toutes ces actions pour le Musée du Temps est estimé à 18 000 € TTC selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Objet	Montant	Financier	Montant
Fournitures	3 500 €	Ville de Besançon	15 000 €
Journées nationales (nuit des musées, journées du patrimoine...)	4 000 €		
Guides conférenciers, plasticiens	10 500 €	DRAC	3 000 €
TOTAL	18 000 €	TOTAL	18 000 €

1.4. Restaurations et chantier des collections

Dans le cadre de l'exposition «*Guerre aux démolisseurs ! Victor Hugo et la défense du patrimoine*», le Musée du Temps procédera à la restauration de la maquette de la Bastille actuellement conservée dans les réserves du musée pour pouvoir la présenter dans l'exposition.

Parallèlement, le musée procédera également à la restauration du cadre d'une œuvre emblématique de l'histoire de Besançon, *le siège de Besançon* par Van der Meulen et à la restauration et au montage d'affiches LIP pour pouvoir les présenter au public dans le cadre de ses focus permettant de présenter des collections conservées en réserves. Le musée poursuivra également ses campagnes de désinsectisation dans la perspective d'un transfert d'une partie de ses collections dans les réserves externalisées des musées en 2019 et par mesure de conservation préventive. Il aura également recours à l'assistance d'une restauratrice spécialisée en horlogerie pour un suivi des horloges actuellement en fonctionnement.

Et enfin, le musée démarrera en parallèle du récolement la mise en œuvre d'un chantier des collections et aura besoin d'acquérir des fournitures de conservation préventive pour le conditionnement des collections.

Le coût de ces différents projets est estimé à 22 000 € TTC selon la répartition et le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Objet	Montant	Financier	Montant
Restauration de la maquette de la Bastille	1 800 €	Ville de Besançon	17 000 €
Restauration du cadre du siège de Besançon	8 000 €		
Restauration Affiches	2 000 €		
Désinsectisation des collections	1 200 €		
Assistance au suivi de l'état de conservation des horloges en fonctionnement	2 000 €	DRAC	5 000 €
Chantier des collections	7 000 €		
TOTAL	22 000 €	TOTAL	22 000 €

Tableau récapitulatif pour le Musée du Temps

DEPENSES		RECETTES	
Objet	Montant	Financier	Montant
Exposition Victor Hugo	85 000 €	Ville de Besançon	124 000 €
Récolement	18 000 €		
Médiation et actions de territoire	18 000 €	DRAC	19 000 €
Restaurations	22 000 €		
TOTAL	143 000 €	TOTAL	143 000 €

Les subventions demandées à la DRAC représentent un total de 19 000 €, soit 13,3 % des dépenses.

2 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

A l'occasion de sa réouverture, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie proposera un nouveau parcours muséographique pour ses collections permanentes et deux expositions temporaires dans des espaces dédiés, nouvellement créés.

En 2018, le musée achève également d'importantes campagnes de restaurations de ces œuvres.

2.1. Expositions temporaires

A la réouverture du musée, les visiteurs pourront découvrir deux expositions temporaires, l'une consacrée aux architectes du musée et la seconde autour des collections de dessins dont la fragilité empêche une présentation permanente.

Exposition Dessiner une Renaissance : dessins italiens des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles -

16 novembre 2018 - 18 février 2019

Le musée de Besançon conserve une collection de dessins exceptionnelle et la volonté de mieux conserver et valoriser ce fonds était au cœur du nouveau projet muséographique. Les dessins seront donc présents à la réouverture à travers une exposition consacrée au dessin italien, aucune exposition du musée n'ayant été consacrée à ce pan de la collection depuis 1975. Au sein de cette collection, les dessins italiens forment un ensemble exceptionnel d'environ sept cent feuilles, pour la plupart léguées au musée par le peintre Jean Gigoux (1806-1894). Pour célébrer la réouverture du musée après quatre années de travaux, une sélection des plus belles feuilles italiennes des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles ornara les nouvelles cimaises.

De la Florence des Médicis avec Bronzino à la Rome de la Contre-Réforme représentée par Annibale Carracci en passant par Mantoue (Giulio Romano), Parme (Parmigianino) et Venise (Tintoretto), cette exposition invitera le visiteur à un voyage de plus d'un siècle à travers la péninsule. Elle permettra aussi d'explorer les différentes techniques graphiques et l'évolution du statut du dessin à la Renaissance. Enfin ce projet permettra de poursuivre les recherches menées sur Jean Gigoux, peintre et collectionneur qui a légué en 1894 au musée de Besançon près de trois mille dessins, parmi lesquels la grande majorité des feuilles italiennes. Ses méthodes d'acquisitions et ses rapports à sa collection et à l'art italien feront l'objet d'une enquête minutieuse.

Cette exposition fait l'objet d'un catalogue publié aux éditions SILVANA, mandataire du marché «Conception, édition, diffusion et distribution de cinq publications pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon» notifié en 2018. Il sera vendu à la boutique du musée et dans les librairies au niveau national.

Le coût de cette exposition est estimé à 90 000 € TTC selon la répartition et le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Aménagement muséographique	40 000 €	Ville de Besançon	82 000 €
Publication (2 000 ex)	30 000 €		
Communication	10 000 €	DRAC	8 000 €
Médiation (fournitures)	10 000 €		
TOTAL	90 000 €	TOTAL	90 000 €

Exposition *Maîtres carrés : Marnotte et Miquel au pied du mur*

16 novembre 2018 - 14 avril 2019

Marnotte, architecte de la Ville de Besançon dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, est en effet l'auteur de la halle aux grains qui accueille dès 1843 le Musée des Beaux-Arts. Plus d'un siècle plus tard, à l'occasion du legs de la collection Besson, Miquel, collaborateur du Corbusier, réinvente la structuration intérieure du musée qui, transformé, rouvre ses portes en 1970. La réouverture et la rénovation d'un musée offrent l'occasion de réfléchir sur ce qui a fait, fait et fera la particularité du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon. Non pas une exposition d'architecture, elle est conçue comme une approche sensible et poétique de deux architectures matrices devenues musée l'une par bifurcation et l'autre par destination. Cette exposition proposera de leur rendre à l'un comme l'autre toute leur légitimité et les inscrire dans la contemporanéité. Il a été fait appel à Estelle Fredet, documentariste, écrivain et artiste pour participer au commissariat de cette exposition, ainsi qu'à Laurent Sfar, enseignant et artiste, afin de prolonger ce dialogue. Ce n'est pas tout à fait une scénographie d'artiste, il est davantage question d'une proposition qui interroge l'intérêt que certains artistes portent à l'architecture et à la scénographie. Plus qu'une exposition, il est question d'évoquer la frontière parfois poreuse entre l'architecture, la sculpture et les installations. Le parcours sera ponctué d'un ensemble d'œuvres mais aussi de plans et de nombreuses archives souvent inédites.

La Ville de Besançon empruntera notamment des documents d'archives à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine qui conserve le fonds d'archives de l'architecte Louis Miquel. Les modalités de ces prêts sont définies par convention.

Cette exposition fait l'objet d'un catalogue publié aux éditions SILVANA, mandataire du marché «Conception, édition, diffusion et distribution de cinq publications pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon» notifié en 2018. Il sera vendu à la boutique du musée et dans les librairies au niveau national.

Le coût de cette exposition est estimé à 90 000 € TTC selon la répartition et le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Assistanat Exposition et recherches documentaires	25 000 €	Ville de Besançon	82 000 €
Aménagement muséographique	35 000 €		
Publication (1 500 ex.)	20 000 €		
Communication	5 000 €	DRAC	8 000 €
Médiation (fournitures)	5 000 €		
TOTAL	90 000 €	TOTAL	90 000 €

2.2. Publications

A sa réouverture, outre les catalogues d'expositions, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie proposera plusieurs publications autour de ses collections permanentes et notamment un guide de ses collections pour accompagner le visiteur dans sa visite ou la prolonger une fois le musée visité.

Les différentes publications sont publiées aux éditions SILVANA, mandataire du marché «Conception, édition, diffusion et distribution de cinq publications» pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon» notifié en 2018.

Une publication spécifique jeune public sera également proposée avec la Revue DADA, édition AROLA. Les modalités de ce partenariat sont définies par convention.

Ces différentes publications seront vendues au sein de la boutique du musée et dans les librairies au niveau national.

Le coût de ses publications est estimé à 82 600 € TTC selon la répartition et le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Guide des collections (10 000 exemplaires)	38 000 €	Ville de Besançon	38 600 €
Catalogue des peintures italiennes (2 000 ex)	25 000 €	DRAC	19 000 €
Cahier annuel du musée - la restauration du Van Orley (1 000 ex.)	7 100 €	Mécénat Crédit Mutuel	25 000 €
Revue Dada - Numéro spécial	12 500 €		
TOTAL	82 600 €	TOTAL	82 600 €

2.3. Réalisation d'une opération philatélique pour la réouverture du musée

A l'occasion de la réouverture du musée et en partenariat avec la Société philatélique et cartophile de Besançon, la Ville de Besançon souhaite participer financièrement à une opération philatélique consistant en l'émission d'un timbre et d'un livret prestige comportant 4 timbres spécialement créés pour la réouverture. Le coût de cette opération pour la Ville est de **2 570 €** correspondant à l'acquisition de 500 livrets prestige. Ces livrets seront notamment vendus à la boutique du musée au prix public de 10 €.

Les modalités de ce partenariat sont définies par convention.

2.4. Campagnes de restaurations

D'importantes campagnes de restauration ont eu lieu depuis la fermeture du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie en 2014, les collections présentant de manière générale un état de conservation très peu satisfaisant. Ces restaurations dites fondamentales se poursuivent en 2018, notamment pour les collections d'archéologie avec par exemple l'emblématique Taureau d'Avrigny ou encore le mobilier issu des fouilles de la Nécropole de Saint-Vit suite au transfert de propriété.

Pour les collections Beaux-Arts, les restaurations dites fondamentales s'achèvent avec le lancement du dernier marché de restauration dit Marché Dossi. Tous ces objets et œuvres réintégreront le musée pour être accrochés dans le nouveau parcours muséographique.

Parallèlement à ces restaurations dites fondamentales, le musée mènera des campagnes de restauration plus légères en 2018, dites des campagnes de bichonnages consistant en un dépoussiérage, dégratage de la couche picturale, une vérification de l'état sanitaire de l'œuvre (absence de parasites), consolidation du support et refixages éventuels. Ces interventions concernent les collections de peintures et de sculptures ne nécessitant pas de restauration fondamentale mais ne pouvant être présentées en l'état, elles seront réalisées au sein du musée par des équipes de restaurateurs. Deux accords-cadres à bons de commande ont été lancés en 2018 et deux équipes ont été retenues, une pour les collections de peintures (environ 243 peintures concernées) et une pour les collections de sculptures (environ 50).

Des restaurations de dessins sont également prévues dans le cadre de l'exposition «*Dessiner une Renaissance*» et le chantier des collections se poursuivra encore cette année.

Le coût de ces restaurations est estimé à **305 473 € HT** (371 116 €) selon la répartition et le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses			Recettes	
Objet	Montant HT	Montant TTC	Financeurs	Montant TTC
ARCHEOLOGIE			Ville de Besançon	227 678 €
Mobilier issu des fouilles de la nécropole de Saint-Vit	1 260 €	1 260 €		
Collections de tabletterie	1 045 €	1 254 €		
Collections métal (Taureau d'Avrigney et plaques de ceintures)	17 035 €	20 442 €		
BEAUX-ARTS			Mécénat participatif	5 438 €
Collections de céramiques	13 034 €	15 641 €		
Marché Dossi (12 peintures)	54 979 €	65 975 €		
Portrait d'un jeune gentilhomme - Le Tintoret	12 120 €	14 544 €		
Bichonnage peintures	120 000 €	150 000 €		
Bichonnage sculptures	48 000 €	60 000 €	DRAC	138 000 €
ARTS GRAPHIQUES				
Dessins italiens	22 000 €	22 000 €		
Chantier des collections (fournitures)	16 000 €	20 000 €		
TOTAL	305 473 €	371 116 €	TOTAL	371 116 €

L'ensemble de ces restaurations a reçu l'avis favorable de la Commission scientifique régionale ou de la Délégation permanente de la Commission scientifique régionale Bourgogne-Franche-Comté.

Récapitulatif pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant TTC	Financier	Montant
Expositions temporaires	180 000 €	Ville de Besançon	430 278 €
Publications	82 600 €	DRAC	173 000 €
Restaurations des collections	371 116 €	Mécénat	30 438 €
TOTAL	633 716 €	TOTAL	633 716 €

Les subventions demandées à la DRAC représentent un montant total de 173 000 €, soit 27,3 % du montant des dépenses. Le mécénat représente un montant de 30 438 €, soit 4,8 % du montant des dépenses.

Récapitulatif Musées du Centre

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant TTC	Financier	Montant
Musée du Temps	143 000 €	Ville de Besançon	554 278 €
Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie	633 716 €	DRAC	192 000 €
		Mécénat	30 438 €
TOTAL	776 716 €	TOTAL	776 716 €

Les subventions demandées à la DRAC représentent un montant total de 192 000 €, soit 24,7 % des dépenses, le mécénat représente un montant total de 30 438 € soit 3,9 % des dépenses.

Le cumul des aides représente 26,2 % des dépenses.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter et à encaisser les subventions de la DRAC et de tout organisme public, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,

- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter les mécènes et à encaisser les financements,

- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les conventions et tout avenant ultérieur éventuel liés à ces projets.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0